

Un syndicat mixte est un établissement public de coopération locale qui met en commun les moyens de collectivités territoriales ou d'intercommunalités pour exercer ensemble une ou plusieurs missions d'intérêt général.

Historique

Créé en 1957 par 8 communes riveraines ou proches du lac d'Annecy, le SILA avait pour vocation de sauver le lac de l'eutrophisation en créant un réseau de collecte et de traitement des eaux usées issues des habitations du tour du lac.

Au fil des ans, le territoire du SILA s'est étendu et il s'est vu confier de nouvelles prérogatives, toujours en lien avec la préservation de l'environnement. Il met en place des stratégies cohérentes à l'échelle du territoire et adaptées aux spécificités locales.

Les compétences actuelles du SILA :

Assainissement des
eaux usées

Traitement et
valorisation des
déchets

Aménagement et
protection du Lac
d'Annecy

Grand cycle de
l'eau – gestion des
rivières et des zones
humides *

* compétence obligatoire

Le fonctionnement du SILA :

Au 1er janvier 2022, le SILA sera administré par 52 délégués (un Président, 14 Vice-Présidents et 7 autres membres qui forment le Bureau), désignés par les 7 EPCI parmi leurs membres élus. Ces délégués, réunis au sein d'un Comité prennent les décisions et orientations stratégiques du SILA.

Des commissions composées de membres du Comité réalisent un travail de préparation et de suivi des dossiers et émettent des avis avant le vote des décisions par le Comité ou le Bureau.

Plus de 150 agents travaillent au quotidien pour mener à bien les missions du SILA.

Un territoire comprenant 116 communes et 318 738 habitants



Communauté d'agglomération
Grand Annecy

Communauté de communes du
Pays de Cruseilles

Communauté de communes
des Sources du lac d'Annecy

Communauté de communes
Fier et Usse

Communauté de communes
Usse et Rhône

Communauté de communes
des Vallées de Thônes

Communauté de communes
Rumilly Terre de Savoie

Limite du bassin versant Fier et
Lac d'Annecy

Quels enjeux ?

Préserver le
cadre de vie et les
milieux aquatiques
en intégrant les
changements climatiques,
environnementaux et
démographiques du
bassin versant

Être le garant du
respect de nos biens
communs, dans une
logique de solidarité
écologique et économique
sur le territoire d'action

Offrir des services
performants au meilleur
coût aux usagers

Bâtir des infrastructures
et services durables
pour les générations
futures dans un esprit
d'anticipation